

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c.
Réclamations. . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8
Poste :
Un an. 35 fr.
Six mois. 18
Trois mois. 10

Chez l'abonné :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et DULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A EWIG,
Rue Talbott, 40.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Mai 1877.

Chronique générale.

Le Gaulois a publié le résumé suivant d'un entretien d'un de ses amis avec M. de Fourtou :

« Je crois qu'il sera difficile, avec un homme comme M. de Fourtou, aux parvenues de la République de continuer à émarquer au budget en conspirant contre la présidence.

« Ce dernier mot n'est pas trop fort. M. de Fourtou a commencé par m'expliquer l'urgence qu'il y avait pour le Maréchal et pour la France à accomplir l'acte du 16 mai.

« Certaines personnes, m'a-t-il dit, répètent que le Maréchal s'est trop hâté, qu'il aurait pu patienter encore ou tout au moins confier la direction des affaires à des hommes du centre gauche.

« Ces personnes connaissent mal la situation et n'ont pas suffisamment étudié les dossiers qui existent à la préfecture de police. Le meilleur moyen d'éviter les mesures brutales et les résistances violentes, c'est d'agir à temps, avant que les ennemis de l'ordre et de la société aient pu sortir de la période d'organisation pour entrer dans la période de l'action. Je n'exagère rien en affirmant que le précédent cabinet était le complice inconscient des meneurs les plus avancés du radicalisme révolutionnaire.

« Que voulait M. Jules Simon, à quoi tendaient son attitude parlementaire et ses complaisances quotidiennes ? Où nous menaient son silence systématique et sa conduite équivoque ? Où nous précipitait-il en se montrant profondément conservateur dans les conseils de l'Elysée et en cédant ensuite aux pires pressions du Parlement ? M. Jules Simon n'avait qu'un but : il voulait arriver à constituer au Sénat une majorité ana-

logue à celle de la Chambre. Il faut être aveugle pour ne pas voir cette vérité éclatante. Il faut avoir oublié son désir évident de faire entrer des républicains d'action dans la haute Assemblée pour combler les vides faits par la mort. Il faut n'avoir point prêté attention aux antécédents des personnes dont l'ancien président du conseil aimait à s'entourer, et surtout ne tenir aucun compte de l'espèce de mariage de raison qu'il avait ostensiblement contracté avec son ancien ennemi M. Gambetta et sa camarilla.

« Le jour où M. Jules Simon aurait changé la majorité du Sénat et où la Chambre haute aurait cessé d'être le contre-poids nécessaire de l'autre, le troisième pouvoir, celui du Maréchal-Président, était absolument annihilé, l'équilibre voulu par la Constitution était rompu et la France était au pouvoir, non de M. Gambetta, qui rapidement serait devenu impuissant à contenir la Révolution, mais des comités publics et secrets qui existent sur toute l'étendue du territoire. On a parlé d'un gouvernement occulte siégeant à l'Elysée ; je vous le dis : il y a un gouvernement occulte ; mais il réside dans les associations révolutionnaires qui enserrant le pays.

« Si le Maréchal, qui est, comme il l'a déclaré en acceptant le pouvoir, la sentinelle chargée de maintenir l'ordre et la paix sociale, s'était laissé déborder, nous aurions eu avant deux mois une Commune organisée. C'eût été une Commune officielle, raisonnée, dogmatique, ayant un système et l'appliquant, n'effrayant point la masse par des allures sauvages et, partant, plus dangereuse que l'autre. D'échelon en échelon, lentement, mais inévitablement, on serait descendu jusqu'à la mise en pratique des théories qui s'étaient dans cette presse dont la rédaction est à l'étranger et dont l'arsenal est peut-être alimenté par l'argent des ennemis de la France. Nous avons des renseignements que je ne puis dévoiler, mais qui mettront toute la France avec nous si jamais nous sommes obligés de dénoncer à la tribune les infamies dont nous avons la preuve. »

Il paraît que le gouvernement tient à être exactement et minutieusement renseigné sur l'attitude des journaux de Paris, de la province et de l'étranger, car des ordres viennent d'être donnés pour que le service d'examen soit fait avec la plus sérieuse attention. On lit à ce sujet dans le *Moniteur universel* :

« Les membres du cabinet ont fait part à tous ceux qui ont conféré avec eux de leur résolution bien arrêtée de se montrer très-vigilants et très-énergiques dans la répression légale de tout écrit et de tout acte qui serait de nature à inquiéter le pays en l'induisant en erreur sur les intentions du Président de la République.

« Toutes les fois que, au sein des corps élus non politiques, soit dans les réunions, soit dans les journaux, « on insinua que le but ou la conséquence de la conduite du chef de l'Etat est la guerre, ou qu'il prépare un coup d'Etat, ou qu'il se produira toute autre assertion de cette nature, » le cabinet usera des pouvoirs qu'il tient de la loi.

« Le cabinet ne permettra à personne d'égarer ou de troubler l'opinion publique. »

D'après la *Correspondance universelle*, les manifestes publiés par les gauches du Sénat et de la Chambre des députés auraient violemment irrité le Maréchal. De leur côté, les ministres ont décidé que, si la situation l'exigeait, le gouvernement proclamerait l'état de siège partout où il en serait besoin.

On assure que M. Renouard, procureur général à la cour de cassation, aurait adressé sa démission à M. le garde des sceaux.

On a répandu le bruit d'une prochaine dissolution du conseil municipal de Paris ;

ce bruit est absolument inexact : le gouvernement ne procéderait à la dissolution du conseil municipal que dans le cas où ce conseil sortirait de ses attributions et ferait manifestement une incursion dans le domaine de la politique.

Le ministre de l'intérieur a déjà reçu plusieurs nouveaux préfets pour leur donner ses instructions.

M. Brunet, le nouveau ministre de l'instruction publique, qu'on affecte de dire bonapartiste, est surtout et avant tout un conservateur. Voici un trait qui atteste son indépendance :

C'était dans une réunion où des sénateurs de la droite délibéraient sur la candidature qu'on devait présenter, pour le remplacement du général Changarnier. M. Rouher avait pénétré là, et proposait le nom de M. Grandperret. M. Brunet se lève et fait une déclaration hostile à M. Grandperret et à M. Rouher. Il se récrie contre la politique indiquée par le nom de M. Grandperret et annonce que si M. Rouher, qui n'est pas sénateur, reste une minute de plus dans la réunion, il va, lui, sortir immédiatement.

Le nom de M. Grandperret fut retiré, et M. Rouher se retira.

Nous lisons dans les informations de la *Défense* :

« Les gauches se sont engagées à faire réélire tous les membres de la majorité qui ont signé le manifeste d'hier. Les comités républicains et radicaux de Paris et des départements vont dès à présent agir dans ce sens au moyen de la formation de sous-comités cantonaux et communaux et aussi en multipliant les réunions privées.

« Il a été, en outre, décidé par les bureaux des groupes que des fonds seraient faits pour fournir, partout où le besoin s'en fait sentir, des organes dans les localités où l'opinion démocratique laisse à désirer.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

ROSE MINOY

NOUVELLE INÉDITE (*).

(Suite.)

— Quoi donc, père ?
— Oui, si nous remontions très-haut, nous trouverions peut-être que les Caillivet sont plus authentiquement nobles que tant d'autres affublés de titres surpris à la grâce de Dieu des souverains du dernier siècle.

— Comment cela ? dit Rose qui suivait avidement les démonstrations de Saba.

— Eh bien, ce que peu de personnes savent et ce que Caillivet ignore lui-même, c'est qu'un chevalier anglais, du nom de Calloway, s'établit dans nos contrées au temps de la domination de la Guyenne par nos voisins d'outre-Manche, et qu'il y a fait souche. Or, les descendants de ce Calloway devinrent des colons ou si tu aimes mieux des paysans dont le nom, dans la langue gasconne, est

(* Tous droits réservés.)

devenu d'abord Cailloued, puis Caillivet en dernier lieu.

— C'est très-curieux, cela, père. Alors, Henry peut établir une haute généalogie à son bénéfice ?

— Mais certainement, lui et beaucoup de gens qui occupent dans l'état social actuel une position inférieure.

— Tu ne lui en as jamais parlé ?

— Je n'ai jamais eu l'occasion d'en parler à personne. Du reste, c'est depuis fort peu de temps que j'ai appris cette histoire en compulsant les archives municipales.

Les obstacles que Rose avait vus s'élever, dès le principe, semblaient s'aplanir tout à coup. Saba se mettait au dessus des préjugés vulgaires et Henry pouvait se dire gentilhomme avec plus de fierté peut-être que Robert de Loupiac. Ce Robert, qui attendait encore évidemment sa sous-préfecture, était-il assez ridicule à côté du chevalier Henry Calloway, officier dans l'armée française ? Et Rose se prit à rire de bon cœur. Lorsque Henry allait revenir de là-bas, si même après une action d'éclat il était cité à l'ordre du jour de l'armée, il ne manquera pas de demander officiellement la main de Rose. Oh ! comme ses prières étaient ferventes dans ce but !

Ajoutons que Caillivet prenait maintenant dans le pays un certain relief, grâce au *négoce* dont il était un des premiers représentants. Del-

phin ne traitait presque pas directement avec les possesseurs de bois : il s'occupait de la gérance générale des affaires, de la correspondance et des transactions.

Caillivet achetait et dirigeait l'exploitation, et, quoique illettré, il arrivait à des résultats bien calculés et très-fructueux. Son bon sens naturel, la droiture de ses sentiments et sa bonhomie le plaçaient haut dans l'estime publique ; mais il avait grandi supérieurement aux yeux du vulgaire depuis qu'on lui voyait manipuler de grosses sommes. Pour les propriétaires, il était un banquier, et pour les boutiquiers, un grand homme. Rien ne donne de la valeur à un homme comme le maniement du numéraire, sans la moindre défaillance, dans les achats et les ventes.

On ne disait plus Caillivet tout court, en lui adressant la parole ; il était bel et bien *monsieur*, mais il n'en continuait pas moins d'être toujours le simple, l'honnête et le bon Caillivet pour tout le monde.

XIX.

LA GUERRE DES FEMMES.

« On dit que sur les cœurs, pleins de trouble et d'effroi,
» Votre grâce s'épanche.
» Soutenez-moi, seigneur ! seigneur, soutenez-moi,
» Car je sens que tout penche ! »

C'est précisément à l'heure où Victor Hugo écri-

vait ces vers que Rose Minoy pouvait les appliquer à la situation douloureuse dans laquelle se trouvait son âme. Depuis quelque temps, elle avait le vague pressentiment d'un avenir sombre, et tout, autour d'elle, lui semblait revêtir une teinte mélancolique et triste. Les nouvelles d'Henry devenaient de plus en plus rares ; on parlait d'Oran, et de la résistance, des dangers, de l'imprévu des attaques des Arabes presque toujours vaincus, mais toujours insoumis, cruels, et dont l'audace était inouïe.

Si quelqu'un suivait d'un œil ardent cette lutte et s'attachait de cœur et d'âme aux succès de l'armée, si quelqu'un désirait la conquête prompte, l'anéantissement de nos ennemis, la fin de la guerre en un mot, c'était la jeune fille timide que nous connaissons et qui aurait voulu pouvoir, comme les héroïnes du moyen-âge, marcher au combat près de son chevalier. On crut tout d'abord, autour d'elle, qu'elle était souffrante, et Saba s'efforça de deviner d'où pouvait provenir ce changement presque soudain dans le caractère de la jeune fille. Le mal n'était pas physique : Rose avait donc une affection morale ? Quelle en était la cause ?

C'est en vain qu'il la chercha.

Rose était tout entière à des pratiques religieuses : mais depuis son enfance et sous la tutelle de sa mère elle avait toujours pratiqué régulièrement. Il est vrai que, maintenant, elle se montrait plus fervente : c'était sans doute par conviction plus

» Le mot d'ordre est donné, du reste, pour que partout, mais principalement dans les campagnes, on représente le changement de ministère et l'ajournement de la Chambre comme les précurseurs d'une guerre avec l'Allemagne et l'Italie qui rentre dans les desseins secrets du Maréchal et de ses conseillers.

» C'est contre ce mensonge que doivent dès maintenant s'employer tous les efforts des gens de bien et des organes conservateurs de toutes les nuances. Il faut que chacun proclame bien haut qu'il n'y a rien de changé dans la politique extérieure de la France.

» Il convient aussi de prémunir le sentiment public contre les articles et les correspondances de certains journaux étrangers cités avec d'autant plus de complaisance par nos feuilles révolutionnaires que les uns et les autres émanent de leurs officines. »

M. le contre-amiral Garnault, qu'on désignait comme successeur probable de M. Fourichon au ministère de la marine, n'a pas accepté le portefeuille qu'on lui proposait.

On annonce la démission de M. Méline, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la justice; de M. Lenoël, directeur des affaires civiles et criminelles au même département; de M. Louis Passy, sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances; de M. Palain, neveu de M. Ernest Picard, directeur du personnel au même ministère; de M. Massicault, directeur du service de la presse au ministère de l'intérieur (on lui donne pour successeur M. Léo, qui occupait ce poste au 24 mai); de M. Aron, directeur du *Journal officiel*, qui serait remplacé par M. Ernest Daudet, ancien titulaire.

Quelques journaux laissent pressentir comme certaine aujourd'hui la retraite de M. Grévy du fauteuil présidentiel de la Chambre des députés. Déjà, à plusieurs reprises, M. Grévy a manifesté l'intention de se retirer pour des raisons, paraît-il, toutes personnelles.

Enfin, MM. Dubail, Emile Ferry et Degouve-Denuncques se retirent de la commission des grâces. Cette triple retraite rend désormais très-problématique l'existence de cette commission instituée il y a un an par M. Dufaure.

Nous apprenons que Olivier Pain, qui pendant la Commune de Paris a rempli les fonctions de secrétaire du conseil municipal et qui fut banni ensuite à la Nouvelle-Calédonie, d'où il parvint à s'échapper en compagnie de Rochefort, se trouve depuis quelque temps à Bucharest, où il entretient les relations les plus intimes avec M. Bratiano et le consul russe en cette ville.

Le mouvement sous-préfectoral qui devait paraître aujourd'hui subira un retard

de 24 heures par suite de l'importance qu'il va avoir.

Le bruit a couru hier à la Bourse que le prince de Bismark était rappelé à Berlin. Les valeurs se sont ressenties de cette rumeur.

On rattache naturellement ce rappel au changement de ministère en France.

Les chefs des gauches viennent de prendre définitivement une importante décision.

M. Gambetta, mettant à profit le temps de la prorogation des Chambres, va partir pour visiter les principaux départements de France. Un membre de chaque groupe de gauche accompagnera M. Gambetta.

Guerre d'Orient.

Depuis quelques jours on parlait de négociations ouvertes entre Saint-Petersbourg et Londres. Au premier moment, on croyait que le comte Schouvaloff était porteur d'une proposition tendant à limiter le théâtre des opérations militaires, pour empêcher la guerre de s'étendre.

Hier, le bruit a couru à Paris que l'accord était complet entre la Russie et l'Angleterre pour arriver à ce résultat.

Nous le désirons dans l'intérêt de la paix, mais nous n'attachons qu'une foi médiocre à cette rumeur.

Il est difficile qu'une puissance entrant en campagne puisse limiter d'avance ses opérations. En eût-elle l'intention, elle peut en être empêchée par l'ennemi lui-même. On ne règle pas une guerre comme le champ-clos d'un duel.

Ce qui nous paraît probable dans ces négociations, c'est un projet d'entente entre Londres et Saint-Petersbourg sur Constantinople et le canal de Suez. Là sont les intérêts des deux puissances: — il est donc naturel que les efforts de leur diplomatie se concentrent sur ces deux points, pour tâcher d'arriver à un arrangement amiable.

C'est peu-être le meilleur moyen de localiser la guerre.

Les dépêches nous apprennent que la ville de Nicopoli est bombardée par les Russes. Ceux-ci ont établi leurs batteries dans les environs de Tourna et de là tirent sur la ville turque, de l'autre côté du Danube.

C'est la répétition de ce qui se passe tous les jours entre Ottenitza et Tourtukaia, et entre Kalafat et Widdin.

Nous voyons dans ce fait la confirmation de ce que nous avons déjà dit, sur le plan des Russes, d'occuper tous les points importants du cours du Danube, pour diviser les forces de l'ennemi et pour cacher autant que possible le point où ils tenteront de franchir le fleuve.

Constantinople, 24 mai.

On vient de faire partir pour le Danube une escouade de plongeurs anglais avec mis-

sion d'aller détruire toutes les torpilles déposées par les Russes.

L'ordre a été envoyé à la flotille turque du Danube de se concentrer entre Braila et Galatz, afin de tenir en échec la coopération des chaloupes canonnières russes et leur livrer bataille.

Odessa, 22 mai.

La flotte turque a reparu dans nos eaux. On craint un bombardement. Les inquiétudes sont très-grandes.

Le Danube croît toujours dans des proportions inquiétantes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

FÊTES MUSICALES D'ANGERS.

On lit dans l'*Union de l'Ouest*:

« Les concours de musique, fanfares, harmonies et orphéons, qui ont eu lieu dimanche et lundi, ont été très-brillants. A l'invitation de la Société Sainte-Cécile d'Angers avaient répondu 72 sociétés, de tous les points de la France; l'importance des prix à disputer explique cet empressement, qui nous a valu d'entendre des corps de musique remarquables, comme la musique municipale de Reims, de Châteaugontier, de Nantes, et, parmi les orphéons, les Enfants de Lutèce, de Paris, comme le nom l'indique, la Lyre Havraise, l'orphéon d'Angoulême, la chorale de Boieldieu, de Rouen, etc.

» Les fêtes ont été fort belles et ont attiré, à Angers, pendant ces trois journées, car aujourd'hui en est encore, une foule que l'on estime à cinquante mille visiteurs. Notre Exposition a fait des recettes superbes, bien que l'on ait omis de prendre les précautions pour en rendre l'accès plus facile et plus agréable. Une seule porte est insuffisante, et l'obligation de traverser tout le jardin pour entrer à l'exposition industrielle est, pour beaucoup de personnes, une cruauté inutile.

» Les fêtes ont commencé samedi par un superbe concert, au Jardin du Mail, où figuraient la musique du 77^e, du 32^e, du 435^e, la fanfare des cuirassiers et la musique municipale. Une retraite aux flambeaux, qui s'est trop longtemps fait attendre, a clos la journée à 11 heures du soir.

» Dimanche, la ville était pleine d'harmonies. Le défilé des sociétés n'a pas duré moins de trois quarts d'heure. Le soir, si le chef d'orchestre, M. Maire, n'avait, d'autorité, élagué 54 grosses caisses, je laisse à deviner quelles émotions retentissantes auraient produites ces batteries musicales. Le festival a eu deux ou trois morceaux vraiment exécutés avec un ensemble très-satisfaisant: la *Marche du Prophète*, le *Grand Veneur*.

» Lundi, toute la journée a été prise, en six endroits distincts, par les concours qui ont duré de huit heures du matin à six heures du soir. Au Cirque-Théâtre, les concours de soli et les concours d'honneur ont soulevé de frénétiques applaudissements. La musique de Château-Gontier et la musique de

Reims, les Enfants de Lutèce et la Lyre Havraise se sont disputé la palme.

» La distribution des médailles s'est faite à 7 heures du soir. Aucun discours n'a été prononcé. M. le maire présidait, ayant à sa droite M. Ch. Gounod, et à sa gauche M. Maillé, sur lequel brillait comme un soleil la médaille du député. Une foule énorme assistait à cette solennité finale, comme à tous les concours où le public a été admis.

» A huit heures, nos hôtes harmoniques dispersaient par toutes les rues, les uns chargés de médailles, et les autres d'apprécier.

Les trois grands prix du concours musical ont été remportés par la musique des sapeurs-pompiers de Reims.

La musique municipale de Saumur a été portée dans ce concours, ainsi que nous l'avons dit hier, deux prix; savoir: *Lecteur de vue*. — Pas redoublé sur le *Pavé du Bourg de Batz*. — Premier prix: MÉDAILLE DE VERMEIL.

Concours d'exécution. — Morceau imposé la *Flûte enchantée*, fantaisie, et une autre fantaisie sur l'*Africaine*. — Premier prix: MÉDAILLE DE VERMEIL.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur invite les réservistes de la classe 1867, qui doivent passer dans l'armée territoriale le 4^e juin 1877, à déposer, sans retard, leurs livrets de la Mairie (bureau militaire). Ces livrets doivent être adressés à M. le Commandant de recrutement, avant le 1^{er} juin prochain.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 22 mai 1877.
Le Maire, LECOR.

Aux courses de Poitiers, lundi dernier, pour le *Military* (deux objets d'art), M. de Vaulogé, de l'Ecole de Saumur, monté sur *Vert-Galant*, est arrivé premier. — Très-belle course qui a fait l'admiration des connaisseurs.

M. l'intendant général Lévy est chargé pour l'année 1877, de l'inspection administrative des établissements militaires du 1^{er} arrondissement, comprenant les 9^e, 12^e, 13^e et 14^e corps d'armée et l'Ecole régionale de tir du camp du Ruchard. M. Birouste, sous-intendant militaire de 1^{re} classe, assiste M. l'intendant général dans cette inspection.

Les candidats pour l'admission à l'Ecole spéciale militaire sont informés que les compositions se feront les 31 mai, 1^{er} et 2^e juin prochain, à 8 heures du matin.

Ces compositions auront lieu à Tours pour les candidats des départements d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de Maine-et-Loire et de la Creuse.

Les circulaires du ministre de la guerre aux préfets, concernant les concours d'admission à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole militaire de Saint-Cyr contiennent celle-ci:

VINGT ANS!

Quand vous aurez vingt ans, vous serez, o ma belle, A l'âge où tout sourit, poétique printemps! Et l'on dira de vous: « C'est une fleur nouvelle! »

Quand vous aurez vingt ans, — Pourquoi cette question, ma mère? — Parce que tu es d'âge à te marier, et que sans doute on demandera ta main avant longtemps.

— Quelqu'un se serait-il présenté? — Plusieurs personnes nous proposent des alliances convenables.

— Je ne connais pourtant... si, j'en connais une: le futur sous-préfet? — Eh bien, oui; M. de Loupiac en vaut bien un autre!

— Pas pour moi. — Aurais-tu donc distingué quelqu'un? — Mère, laissons, je t'en prie, ce sujet. Je suis très-heureuse avec vous, et ne désire pas vous quitter encore.

— Mais alors, pourquoi te voyons-nous triste depuis quelque temps? — Moi, triste? mais non, je suis plus raisonnable et par conséquent moins rieuse. C'est tout; je l'assure que c'est tout!

(A suivre.) BIREMONT DE LAQUEILLE.

intime. M^{me} de Saba n'avait cependant jamais influencé sa fille sous ce rapport, d'autant que le curé David, nous le savons, ne la tenait pas pour une dévote assez rigide.

Rose allait donc devenir une de ces personnes mystiques et absorbées si profondément que les bruits du monde extérieur ne leur font pas même lever les yeux.

Elle s'adonnait cependant à la musique et consacrait à l'étude des œuvres de Beethoven et de Mozart la plus grande partie de son temps. Depuis plus d'un an, elle avait répudié le concours d'Anastasia Sidon qui savait de si tendres *bergeries*! La vieille demoiselle venait, malgré tout, visiter son élève et constatait, de son côté, qu'il y avait un changement notable dans les idées de Rose. « Elle est mélancolique et son cœur soupire! » disait Anastasia à M^{me} d'Artigollet.

— Rose est alors malade, répondait la colonelle. — Que peut avoir Rose? — Telle fut la question que s'adressèrent successivement les membres de la famille et les amis.

M^{me} de Légli ne s'était nullement aperçue de ce qui se passait. On la mit au courant de l'affaire; car c'était une affaire!

Voici donc que les deux veuves et M^{lle} Sidon tinrent un conciliabule avant de se rendre, toutes trois, chez M^{me} de Saba, et, tout bien examiné, on s'arrêta à cette idée que la petite reine se trouvait

nécessairement dans la situation de ces jeunes filles d'autrefois enfermées dans une tour par de vilains méchants grands-parents. La prisonnière songeait et rêvait, en attendant qu'un chevalier la vint délivrer. Elle s'adressait au nuage qui passe, à l'oiseau voyageur, au brin d'herbe poussé dans les fentes du mur, à la brise murmurante...

C'était Anastasia Sidon qui savait une belle romance dans ce style!

— On ne songe pas à marier cette enfant et on a tort, grandement tort, disait M^{me} d'Artigollet.

— Oui, certainement, ajoutait M^{me} de Légli. Le mariage la rendra gaie: elle rêve maintenant de l'inconnu.

C'était vrai; mais, hélas! pas comme le pensaient ces dames. Pour elles, il s'agissait tout simplement d'un mari; pour Rose, le mari qu'on s'occupait de lui quérir était un ennemi qui devait la rendre plus soucieuse.

Elle comprit vite qu'il y avait en quelque sorte une association hostile à ses desseins secrets.

Il y eut, en effet, une sorte de siège de la maison Saba par les trois vieilles dames. M^{me} de Saba fut la première à laquelle on s'adressa, puis ce fut le tour de Tampon, ayant d'en arriver à Rose, à laquelle on ne voulait pas directement parler de cette affaire. On laissait ce soin aux parents, qu'on devait aider ensuite. M^{me} d'Artigollet n'ignorait pas les démarches de Chaudis en faveur de son neveu

Robert. On avait ajourné la demande; mais comme le parti était sortable au point de vue de la famille, et qu'on ne voyait, pour le moment du moins, aucun autre prétendant, pourquoi ne pas remettre cette question sur le tapis?

M^{me} de Saba questionna sa fille.

— Est-ce que tu serais éloignée de te créer une famille? lui dit-elle un jour.

— Pourquoi cette question, ma mère?

— Parce que tu es d'âge à te marier, et que sans doute on demandera ta main avant longtemps.

— Quelqu'un se serait-il présenté?

— Plusieurs personnes nous proposent des alliances convenables.

— Je ne connais pourtant... si, j'en connais une: le futur sous-préfet?...

— Eh bien, oui; M. de Loupiac en vaut bien un autre!

— Pas pour moi.

— Aurais-tu donc distingué quelqu'un?

— Mère, laissons, je t'en prie, ce sujet. Je suis très-heureuse avec vous, et ne désire pas vous quitter encore.

— Mais alors, pourquoi te voyons-nous triste depuis quelque temps?

— Moi, triste? mais non, je suis plus raisonnable et par conséquent moins rieuse. C'est tout; je l'assure que c'est tout!

(A suivre.)

BIREMONT DE LAQUEILLE.

de une disposition particulière. Pour faciliter la vérification de la nationalité des candidats, ceux-ci sont obligés de produire, avec leur acte de naissance, celui de leur père; lorsque cette nationalité ne paraît pas suffisamment établie par ces deux pièces, on exigera l'acte de naissance du grand-père qui devra être joint au dossier.

Voici une manœuvre de marchands peu pratiques qu'il importe de signaler aux négociants. Le fait a été mis au jour récemment. On voyait deux individus visiter les fermes pour acheter des pommes de terre de l'année dernière. Ils triaient les petites, dont ils enlevaient les germes et qu'ils laissaient macérer dans l'eau tiède pendant quelques heures; puis ils les retiraient de l'eau pour les nettoyer avec une brosse ou un linge grossier, et les mettaient à enlever l'ancienne peau. Après ces opérations, ils les expédiaient à Paris, et prétendaient qu'elles étaient nouvelles, et qu'elles avaient, en effet, l'apparence de nouvelles.

On assure que le séjour dans l'eau tiède modifie le goût du vieux tubercule et le rapproche du goût aqueux des pommes de terre nouvelles. Les ménagères devront donc surveiller leurs achats; mais si elles sont trompées du côté de la bourse, leurs estomacs n'auraient pas à se plaindre de recevoir une nourriture saine au lieu de légumes qui ne sont pas encore bien mûrs.

LES ANIMAUX NUISIBLES.

Les chenilles. — Un arboriculteur a trouvé un moyen bien simple et bien efficace, suivant lui, pour détruire les chenilles des grands arbres. Nous croyons bon de le citer. On remplit de charbons ardents un récipient portatif qu'on place sous les poiriers, pommiers ou autres arbres, couverts de l'insecte rongeur. On jette sur le charbon un peu de résine en poudre et un peu de soufre aussi en poudre. On promène sous l'arbre le récipient, d'où s'échappe une épaisse fumée qui s'élève dans les branches et asphyxie les chenilles qui s'y trouvent. Celles qui restent sont mortes. Il faut, pour agir efficacement, choisir un temps calme.

On répète l'opération après quelques jours, afin de la compléter, si c'est nécessaire. On m'assure que la recette que nous venons de transcrire est efficace. Je ne l'ai pas tentée; mais il est facile de la faire, car elle est peu coûteuse. En agriculture, surtout, il est bon de ne pas se montrer trop routinier et d'expérimenter jusqu'à un certain point les données nouvelles qui nous parviennent.

Les hannetons. — Voici quelques renseignements curieux sur les hannetons :

Chaque hanneton femelle peut pondre de 40 à 50 œufs qui, au bout d'un mois, donnent naissance à un grand nombre de petits vers blancs. Ces vers demeurent en terre, où ils dévorent les racines pendant trois ans.

Chaque hiver, ils s'enfoncent à une profondeur d'environ 40 centimètres pour éviter le froid; ce qui fait qu'on ne les trouve pas par les simples labours.

D'après mes observations, j'ai pu constater que le hanneton femelle vit à l'état d'insecte parfait, après sa sortie de terre, environ un mois et demi.

Quant au mâle, il ne dure que quelques jours pour féconder et meurt sitôt après l'accouplement. De la ponte à l'éclosion de l'œuf (incubation), 1 mois.

De l'état de ver blanc à l'état de nymphe, 24 mois.

A l'état de nymphe ou chrysalide, 3 mois. Sous terre, mais engourdi, à l'état d'insecte parfait, attendant le moment d'apparaître, 6 mois 1/2. Total, 36 mois.

La première année de son éclosion, la jeune larve commence ses ravages en juillet et finit en octobre, 3 mois 1/2.

La deuxième année, la larve a pris en partie son développement. C'est le ver blanc commençant ses ravages en mai et les poursuivant jusqu'en octobre, 6 mois.

C'est l'époque de la grande dévastation des plantes. Le mois d'octobre est le plus favorable pour la destruction, car on le trouve alors à fleur de terre.

La troisième année, qui est celle de sa métamorphose, il ravage encore de mai à juillet, 2 mois 1/2, ce qui fait en tout 12 mois de ravages.

Publications de mariage.

Gaston-Constant Brunet, employé de banque, de Paris, et Marie-Emilie Chevreau, sans profession, de Saumur.

Charles Duballet, bijoutier, de Saumur, et Marie-Emilie Proust, sans profession, même ville.

Albert-Louis-Jean Bouvier, employé au contrôle de la garantie, de Saumur, et Baptistine-Valentine Malé, sans profession, même ville.

Joseph-Jean-Baptiste Pomian, plombier, de Saumur, et Céline-Anne Lambert, chapeletière, même ville.

Charles Weber, fleur, de Remiremont (Vosges), domicilié à Saumur, et Marie-Virginie Perrin, domestique, de Remiremont.

Jacques-Louis Bellion, charpentier en bateaux, de Cheffes, et Marie Châlot, sans profession, de Saumur.

Charles-François Joulain, régisseur du théâtre Cocherie à Angers, domicilié à Saumur, et Marie-Noémie Gaufichon, sans profession, de Saint-Jean-d'Angély.

Faits divers.

Un épouvantable cas d'empoisonnement par les champignons vient de se produire dans la commune d'Ara (Lot-et-Garonne). On écrit à ce sujet de Sos au Réveil d'Agen :

« La maison qu'habitaient les victimes est perdue dans les bois, loin des routes, à 6 kilomètres au moins du médecin qui prodigue ses soins à cette contrée; on conçoit dès lors que, malgré toute la diligence des hommes de l'art, leur tardive intervention soit demeurée impuissante.

« La mère et quatre enfants ont déjà succombé dans les douleurs les plus atroces : les trois autres membres de la famille se tortent, au moment où je vous écris, dans les plus cruelles convulsions. C'est un spectacle épouvantable; deux enfants râlaient dans le même lit sur lequel gisaient leurs frères qui venaient d'expirer.

« A l'heure où vous recevrez cette lettre, il ne restera probablement de toute cette famille qu'un souvenir bien douloureux et un exemple plein d'enseignements pour les gens qui s'obstinent à manger des champignons d'une qualité douteuse. »

C'est à Orléansville, dit l'Akhbar d'Alger, que se trouve l'église réputée la plus ancienne du monde chrétien, et son existence, qui était ignorée même de l'archevêque d'Alger, a été dévoilée à ce prélat par le Pape. Dans l'un de ses derniers voyages à Rome, M^r Lavigerie fut, en effet, quelque peu étonné d'apprendre qu'il possédait dans son diocèse ce trésor de l'art chrétien. « Je ne puis vous donner des détails bien précis, » ajouta Pie IX, mais voyez de ma part M. de Rossi, le conservateur des catacombes, il vous renseignera exactement. »

M. de Rossi fit connaître à M^r Lavigerie que, d'une inscription relevée sur le pavé en mosaïque de l'ancienne ville d'Oppidum Tingitane (aujourd'hui Orléansville), il résultait qu'elle avait été commencée l'an 323 de l'ère chrétienne, c'est-à-dire peu de temps après la conversion de Constantin.

Aujourd'hui encore il reste de cette église le pavé en mosaïque, les murs à la hauteur de deux mètres et des restes de l'autel et du siège de l'évêque.

Toute cette partie de l'édifice primitif a été soigneusement recouverte et forme une sorte de crypte que l'on entretient avec le plus grand soin.

Le trésor de l'Islam. — Le cheik-ul-islam a envoyé, il y a quelques jours, une députation de docteurs de la loi au chérif de la Mecque, descendant direct de Mahomet, pour lui demander des fonds pour concourir à la défense de l'Islam. Il est d'usage, dans ces occasions solennelles, que le chérif réunisse le collège des santons chargés de la garde du tombeau du Prophète, lequel décidera de la somme qu'il y a lieu de fournir au sultan, sur le trésor de l'Islam, pour l'aider dans la guerre contre la Russie.

Ce trésor est formé des offrandes annuelles des pèlerins accumulées dans le kasbah de la Mecque. Trois sépulcres servant de tronc pour l'Islamisme sont placés dans l'enceinte de la mosquée.

Chaque pèlerin y jette chaque jour une offrande métallique qui constitue l'aumône prescrite par le Coran, comme l'un des éléments

essentiels des mérites du pèlerinage que tout musulman doit faire au moins une fois dans sa vie au sépulcre du Prophète. Or, chaque année, il vient à la Mecque 400,000 pèlerins qui y séjournent un mois : c'est donc une somme d'au moins 3 millions que reçoivent les sépulcres-tronc tous les ans.

Tout pèlerin remet, en effet, une offrande dont l'importance varie suivant ses ressources, mais qu'on ne peut pas évaluer, en moyenne, à moins de 5 fr. par jour, vu qu'il y a des musulmans riches qui ont offert jusqu'à 400,000 fr. durant leur pèlerinage. Il en résulte que le chérif de la Mecque reçoit en moyenne 45 millions d'aumônes annuelles.

L'un des tronc fut ouvert lors de la guerre russo-turque, en 1828. On en retira des sommes considérables et il fut refermé ensuite. L'autre fut ouvert en 1854, au moment de la guerre de Crimée; mais le troisième n'a pas été ouvert depuis 1445, c'est-à-dire depuis 462 ans.

Comme l'affluence des pèlerins n'a jamais été au-dessous de cent mille, en calculant par excès de précaution au dixième le total des aumônes, et en prenant le tiers de ce dixième pour la part du sépulcre, dont il s'agit, on trouve que dans les 462 années écoulées depuis sa précédente ouverture, il doit s'y être accumulé une somme qui ne peut être moindre de 204 millions de francs. Comme ce calcul est abaissé d'une façon très-exagérée, on peut admettre que les autres tronc renferment des sommes équivalentes, ce qui ferait, pour le montant total du trésor de l'Islam, une somme de 600 millions de francs.

Voici la traduction d'une ordonnance du ministère de la police édictée ces jours derniers à Constantinople, et distribuée aux imams des quartiers turcs pour la lire dans leurs mosquées :

« Faire son namaz (prière) cinq fois par jour est un des plus rigoureux devoirs prescrits par le sunnet (ordre du Prophète).

« Aussi voyons-nous avec regret que depuis quelque temps la plupart des fidèles en négligent l'observance. Quand les muezzins, du haut des minarets, appellent à la prière les vrais croyants, bon nombre d'entre eux s'arrêtent dans les cours des mosquées et jouent au trictrac, aux boules, aux cartes, etc. Il est nécessaire qu'un pareil scandale cesse et que les fidèles reviennent aux saines et respectueuses traditions religieuses. Nous invitons donc les fidèles, aussitôt que le cri du muezzin aura retenti, à se rendre dans les mosquées et à ne plus s'arrêter à jouer dans les cours pendant l'heure de la prière. »

Voici maintenant une autre ordonnance concernant les femmes turques :

« Certaines femmes turques, oublieuses de leur dignité, se promènent dans les rues et les bazars sous des costumes peu conformes aux usages et aux règlements établis. Leurs *féredjés*, au lieu d'être d'une couleur sévère et uniforme, sont teints des couleurs les plus éclatantes, les plus diverses. Leurs *yachmaks*, loin d'être d'étoffes épaisses, sont faits de gaze légère. Leurs pieds, au lieu d'être chaussés de l'antique et simple babouche jaune, sont emprisonnés dans de ridicules et incommodes chaussures à la frange. Il faut que cette tenue irrévérencieuse portées par ces dames turques disparaisse au plus tôt. En conséquence, par ordre de S. M. le sultan, le ministère de la police annonce qu'il a pris les mesures les plus sévères pour que ce spectacle scandaleux n'afflige plus les yeux des honnêtes gens.

« A cet effet, le ministère de la police vient de désigner des muffetichs (agents secrets) pour la surveillance spéciale des rues et bazars. Toute dame turque revêtue d'un costume illégal qui sera rencontrée par l'un d'eux se promenant dans Soffji han, Tchicour han, etc., ou vue entrant dans un magasin d'étoffe ou autre, cet agent aura pour devoir de s'informer, près des serviteurs de ladite dame, de son nom et de sa demeure; dans le cas où elle serait seule, il devra la suivre de loin, jusqu'à son domicile; là, il prendra le renseignement précité. Le ministère de la police, aussitôt informé, par l'agent, du nom de la délinquante, ne plus la laisser sortir sans le costume réglementaire. Toute dame turque qui, après un premier avertissement, sera prise en

récidive de port de costume illégal, sera condamnée à une amende. »

Dernières Nouvelles.

Paris, 23 mai, 9 h. 25, matin. Le Soleil affirme que la majorité des gauches s'est prononcée pour la dissolution. La République, dans un article de fond, dit que la rupture est complète entre le Maréchal et les républicains qui demandent des garanties telles que le Maréchal ne pourra jamais y adhérer.

Les Russes ont passé le Danube. L'Angleterre rappelle ses régiments du Canada et des Antilles.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 22 mai 1877. En fait d'ordre moral, nous assistons à la hausse des valeurs de tout ordre, y compris les Egyptiennes. La lettre de M. le duc Decazes produit son effet; on se souvient que c'est à lui qu'on doit la laceration des capitulations qui protégeaient nos nationaux en Orient. La question du canal de Suez n'est pas encore tellement résolue, que de nouveaux incidents se produisent qui ouvriront des perspectives nouvelles sur les fonds du turban. En attendant, comme il faut à Archimède un point d'appui pour soulever le monde, on cale le levier qui soutient les fonds égyptiens avec les fonds français. Que l'on considère bien avec quelle énergie est opéré ce mouvement. Le 5 0/0 débute aujourd'hui à 69.45 pour rétrograder à 69.10. Le 5 0/0, qu'on avait fourbu à 104.45, a fléchi à 103.50, ce qui montre que « qui veut voyager loin ménage sa monture. » On a escompté 12,500 fr. de rentes 5 0/0; les recettes générales ont acheté 54,900 fr. de 3 0/0 et 11,070 fr. de 5 0/0. Pas d'escomptes à l'Italien, pas d'achats des recettes davantage; aussi cote-t-on seulement 65.50 et 65.30. Le 5 0/0 russe 1870 a monté à 78 1/2, c'est l'effet de la prise d'Ardohan. Les Egyptiens 6 0/0 sont à 182 et le Suez à 636.25. Les affaires sont d'ailleurs plus troublées qu'animées. Vers la fin de la Bourse, bien que les Consolidés arrivent avec 1/4 de hausse, il se produit des offres qui font tout à coup fléchir les cours, et le 5 0/0 reste à 68.15, le 5 0/0 à 103.10. (Correspondance universelle.)

Marché de Saumur du 19 mai.

Froment (l'h.) 77	25	Huile chene.	50	—
2 ^e qualité.	74	Huile de lin.	50	—
Seigle	75	Graine tréfle	50	—
Orge	65	— luzerne	50	—
Avoine h. bar.	50	Foin (dr. c.)	780	70
Fèves	75	Luzerne	780	65
Pois blancs.	80	Paille	780	45
— rouges.	80	Amandes . . .	50	—
Graine de lin.	70	Cire jaune.	50	250
Farine, culas.	156	Chanvres 1 ^{er}	—	—
Colza	65	— qualité (59 k. 500)	—	—
Chenevis . . .	50	2 ^e	—	—
Huile de noix.	50	3 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).			
Coteaux de Saumur, 1876.	1 ^{er} qualité	» à	150
Id.	2 ^e id.	» à	75
Ordin., env. de Saumur 1876.	1 ^{er} id.	55 à	60
Id.	1876, 2 ^e id.	» à	50
Saint-Léger et environs 1876.	1 ^{er} id.	» à	60
Id.	1876, 2 ^e id.	» à	56
Le Puy-N.-D. et environs 1876.	1 ^{er} id.	» à	50
Id.	1876, 2 ^e id.	» à	48
La Vienne, 1876.	1 ^{er} id.	» à	45
ROUGES (2 hect. 20).			
Souza et environs, 1875	1 ^{er} id.	» à	115
Id.	1876	» à	115
Champigny, 1875	1 ^{er} qualité	» à	200
Id.	2 ^e id.	» à	200
Id. 1876	1 ^{er} id.	» à	150
Id.	2 ^e id.	» à	150
Varrains, 1875	1 ^{er} id.	» à	115
Varrains, 1876	1 ^{er} id.	» à	115
Bourgueil, 1875	1 ^{er} qualité	» à	140
Id.	2 ^e id.	» à	140
Id., 1876	1 ^{er} id.	» à	120
Id.	2 ^e id.	» à	120
Restigné 1875	1 ^{er} id.	» à	145
Id. 1876	1 ^{er} id.	» à	145
Chilnon, 1875	1 ^{er} id.	» à	115
Id.	2 ^e id.	» à	115
Id. 1876	1 ^{er} id.	» à	115
Id.	2 ^e id.	» à	110

UNE AFFAIRE D'OR!!
LISEZ!!!

BELLES ET BONNES
MONTRES
AVEC GILETIÈRE ÉLÉGANTE
expédiées franco.

APERÇU DES PRIX :
MONTRE argent, boussole, secondes. 24 fr.
MONTRE argent, cylindre rubis. 20 fr.
MONTRE glace plate, cylindre rubis. . 17 fr.
MONTRE sonnante les heures, 1^{er} choix. 25 fr.
MONTRE marchant très-bien. 10 fr.
MONTRE qualité inférieure. 7 fr.

GILETIÈRES EN TOUS GENRES
DE 2 A 13 FRANCS LA DOUZAINE
On demande des dépositaires et des courtiers.
ENVOI D'ÉCHANTILLONS.
S'adresser à M. COSTE, entrepositaire général, à Taulignan (Drôme).

Refusez les contrefaçons.
— N'acceptez que nos boîtes en ferblanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dé-

périssement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castles-tuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angle-terre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Certificat N° 89,241.

Orvaux, 15 avril 1875.

Depuis quatre ans que je fais usage de votre inestimable Revalescière Du Barry, je ne souffre plus des douleurs des reins qui m'avaient cruellement tourmenté durant grand nombre d'années. Je jouis, dans ma 93^e année, du bien-être d'une santé parfaite.

J'ai l'honneur, etc.

LEROY, curé.

Cure N° 45,270.
PHTHISIE. — M. Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Cure N° 74,442.
Courmes, par Vence (Alpes-Maritimes), juillet 1871.

Depuis que je fais usage de votre bienfaisante Revalescière, je ressens une nouvelle vigueur; la laryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres.

Cure N° 68,413.

M. Lacan père, de 7 ans de Paralyse des jambes, des bras et de la langue.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 1/2 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; vanille, 2 fr. 40 c., déposé des germes et irritant, il est plus agréable, plus digestif, sans échauffer. Il reste liquide dans la bouche, s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé. — Dépôt à Saumur, chez M. GONDRAND, successeur de M. TEXIER; M. NONNANDIN, Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges et chez les bons pharmaciens et épiciers. BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue de la Harpe, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 5 mars 1875

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — 20 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 —
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 7 —	11 — 41 —
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 37 m. matin.	3 — 10 —
12 — 30 — soir.	6 — 15 —	7 — 39 —	11 — 18 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A LA VILLE DE TOUL

Rue du Puits-Neuf, n° 21.

SAUMUR

Rue du Puits-Neuf, n° 21.

BRODERIE ET LINGERIE

AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire des grands magasins : A LA VILLE DE TOUL, situés rue Saint-Laud, n° 37, et rue Lenepveu, ancien magasin Baillif, à Angers a l'honneur d'informer les Dames qu'il vient de faire des achats considérables dans les premières Fabriques des Vosges, Nancy, Toul, Epinal, etc.,

La grande quantité de Broderies blanches et écruës, achetées, payées au comptant, lui a permis d'obtenir un rabais considérable dont il veut faire bénéficier les Dames de Saumur.

Le grand choix, le bon goût et la variété des dessins, ajoutés à des prix fabuleux de bon marché, dont il donne un aperçu ci-dessous, lui fait espérer une vogue sans précédent, comme dans ses magasins d'Angers.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Bandes brodées, festons avec œillets, 4 m. 20 longueur, pour.....	» 95
Plus de 200 douzaines mouchoirs brodés, écussons avec initiales, à.....	» 45
Plus de 2,000 bandes brodées, blanches et écruës, la bande, par 4 m. 20, de 1,25 à 60 f.	2,45 à 90 f.
Plus de 3,000 jupons riches, de.....	4 45
Grand choix de camisoles pour femmes, depuis.....	1 45
Pantalons pour femmes, depuis.....	1 45
Dessus d'édredons, guipure, depuis.....	2 95
2,000 belles parures, depuis.....	2 45
4,000 cols toile, deux piqûres, au prix incroyable de.....	» 95
Cols, formes nouvelles, depuis.....	» 60

Plus de 2,000 bonnets en tous genres, pour femmes, depuis.....
Chemises écruës, pour femmes, à.....
Chemises de jour et de nuit, brodées, en tous genres.
Grand choix de guipures, mousselines brodées et brochées.

NOTA. — Changement d'installation et agrandissement des magasins pour faciliter les Dames dans leurs choix.

AVIS

Tout le gros linge acheté, qui aurait cessé de plaire, sera changé dans la même journée et pour les mêmes articles; tous les articles apprêtés ne seront pas repris.

Etude de M^e CHARLES PITON, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIERE

APRES DÉCÈS.

Le dimanche 27 mai 1877, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Piton, commissaire-priseur, au domicile de feu M. Guiteau, ancien employé du chemin de fer, à la Croix-Verte, ancienne route de Tours, à la vente publique aux enchères d'un très-bon mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Plusieurs lits, couettes, traversins, oreillers, édredons, couvertures et couvre-pieds, beau linge, table et buffet de salle à manger, deux armoires, commodes, tables de nuit, bahut, pendule de cheminée, candélabres, lampes, vin rouge, fûts et bouteilles vides, batterie de cuisine, bois à brûler, bibliothèque et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

UN JOLI PETIT JARDIN

Avec servitudes.

Situé route de Varrains.

S'adresser à M. MATRIEU, employé à la mairie. (215)

A LOUER DE SUITE

Pour 220 fr. par an.

MAISON SEULE

Grand'Rue, 48.

S'adresser au locataire actuel.

A VENDRE

D'OCCASION,

LE THÉÂTRE DE LA POUPEE MODÈLE, avec plusieurs décors en bon état. S'adresser au bureau du journal.

AVIS. Pendant toute la durée de l'Exposition, il y aura une TABLE D'HOTE, le matin, à 11 heures, et le soir, à 6 heures, au Buffet de la Gare d'Angers. (285)

On demande un garçon de course, de 12 à 15 ans, au GRAND CAFÉ DE L'UNION.

VASSEUR FILS

FABRICANT DE CLOUS

Rue Saint-Nicolas, 28,

A SAUMUR.

Fabrication de clous en tous genres, fer au bois, commerce de clous en tôles et en fils fer, spécialité de fils fer, raidisseurs, crampons galvanisés pour vignes et entourages de prés pour bestiaux, en qualité supérieure; ustensiles de ménage en fer battu, étamé et en fonte, fourneaux de tailleurs, de lingères; chauffeuses, soufflets, serrures en bois, pelles à terre tout acier, ferronnerie, vis pour charpentier, boulons, pointes, etc., etc.; prix très-modérés.

Les articles demandés, qui ne sont pas en magasin, seront livrés dans un bref délai. (42)

PHARMACIE PASQUIER

20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER

SUCCESSEUR,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris.

Guérison prompte et radicale des engelures par le baume glyceriné aromatique.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures abdominales, sortant des premières fabriques de Paris.

Prix très-modérés.

Dépôt de toutes les spécialités médicales.

Entrepôt de toutes les eaux minérales naturelles françaises et étrangères.

M. RIELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

L'OUEST

Siège social : rue Mondésir, 12 bis, NANTES

COMPAGNIE D'ASSURANCES

A PRIMES FIXES

Contre l'Incendie, la Foudre, l'Explosion du Gaz et des Appareils à Vapeur.

Directeur divisionnaire, à SAUMUR, M. COTTANNE, 43, rue de Bordeaux.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1874, Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA HARPE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou à clinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. M^{me} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter la guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

Saumur, imprimerie de P. GODET.